

N° Adhérent : .....

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

## DOSSIER OGAEV BIC-BA 2022-2023

### A nous transmettre complété

(se reporter au guide d'utilisation des OG pour remplir ce document)

#### DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR :

Déclaration Fiscale 2022 avec les Cerfas DGFIP **Millésime 2023** & annexes : par **voie dématérialisée en EDI** transmise à la DGFIP et à l'OGAEV

- |                                       |               |
|---------------------------------------|---------------|
| ❖ BIC-RS : 2031 + 2031 bis + 2031 ter | 2033A à 2033E |
| ❖ BIC-RN : 2031 + 2031 bis + 2031 ter | 2050 à 2059E  |
| ❖ BIC-RS : 2065 + 2065 bis + 2065 ter | 2033A à 2033E |
| ❖ BIC-RN : 2065 + 2065 bis + 2065 ter | 2050 à 2059E  |
| ❖ BA-RS : 2139 + 2139 bis + 2139 ter  | 2139A à 2139D |
| ❖ BA-RN : 2143 + 2143 bis + 2143 ter  | 2144 à 2154   |

Balance à transmettre en EDI (ou par mail au format Excel uniquement si EDI impossible)

Tableaux OG

TVA : Copie de la CA12 ou des CA3

La CVAE, pour les dossiers concernés

- La 1330 CVAE uniquement pour les Entreprises pluri-établissements. La coche Mono-Etablissement dans les cerfas 2033E et 2059E dispense de l'envoi de la 1330 CVAE quel que soit le chiffre d'affaires.
- La 1329 DEF uniquement pour les Entreprises redevables de la CVAE dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 000€.

Le FEC, fichier des écritures comptables, pour les dossiers sélectionnés pour l'EPS

Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du Cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du Cabinet	

#### Tableaux OG à compléter et à nous retourner avec la liasse

OGID00-OGBIC00		INFORMATIONS D'IDENTIFICATION	
Libellés		Réponses	
<b>IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE</b>			
Forme juridique			
Code Activité de la famille comptable			
Code Activité Libre			
<b>PERIODE</b>			
Date de début exercice N			
Date de fin exercice N			
Date d'arrêté provisoire			
Monnaie			
<b>SITUATION AU REGARD DE LA TVA (E) :</b>		<b>(1) (2) (3) ou (4)</b>	
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA			
(2) Recettes en franchise de TVA en totalité			
(3) Recettes soumises en totalité à TVA			
(4) Recettes soumises partiellement à TVA			
Si (4) : Coefficient de déduction (en %)			
<b>DECLARATION RECTIFICATIVE</b>			
Tableaux fiscaux uniquement • OUI • NON			

Je soussigné(e),

**Identification du professionnel de la comptabilité**

Dénomination :

N° SIRET :

Déclare que la comptabilité de :

est **tenue** ① ou **surveillée** ② et **présentée** conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.

Atteste que la **comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.**



La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le ...../...../.....      A :

Nom du signataire (qui doit être le nom de l'expert-comptable) :

**IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE**

Nom de l'éditeur :

Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale :

Référence du logiciel (N° de version et N° de révision) :

**OGBIC01**

**INFORMATIONS GENERALES**

Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent ( <b>personne physique</b> ) est-elle identique à son adresse professionnelle ? (1) oui - (2) non - (3) non applicable	
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds inscrit à l'actif du bilan a-t-il été créé par l'adhérent? (1) oui - (2) non	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui - (2) non	
Si le compte de l'exploitant ( <b>personne physique</b> ) est débiteur à la fin de l'exercice et avec présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des frais financiers ? (1) oui - (2) non - (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant (4) non applicable	
Réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité limitée aux 2/3 des dépenses engagées et plafonnée à 915 €. (1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) oui et < au plafond - (2) non - (3) oui et plafonnement	
Si l'adhérent a cessé son activité (uniquement en cas de cessation) - Date de la cessation : - Motif de la cessation : (1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès	.../.../...
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? (1) oui - (2) non	
Y-a-t'il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) oui - (2) non Si oui : Désignation : ..... Montant de l'acquisition : .....	
<b>Si activité de location en meublée :</b> - Activité non professionnelle (1) ou professionnelle (2) - Location de courte durée (1) ou de longue durée (2) - Bien géré par un gestionnaire (1) oui - (2) non - Affiliation aux cotisations sociales (1) oui - (2) non	
<b>Autres données chiffrées de l'exercice</b>	<b>Montants</b>
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) : - montant des cotisations TNS obligatoires : - montant des cotisations TNS non obligatoires :	

Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes:

.....

OGBIC02

RENSEIGNEMENTS FISCAUX

Néant :

**TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées**

Libellés	(racine compte concerné)	Montant		
		Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
<b>CHARGES MIXTES</b>				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)	*			
Habitation	*			
dont taxe foncière	Cpte 63512			
Autres dépenses liées à l'habitation	*			
<b>PRELEVEMENTS EN NATURE</b>				
Marchandises	Cpte 607			
Matières premières	Cpte 601			
Fournitures consommables et charges externes	*			
<b>REMUNERATIONS</b>				
Salaires	Cpte 641			
dont indemnités journalières des salariés	*			
Charges Sociales sur salaires	Cpte 645			
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant	Cpte 646			
Rémunération du conjoint	*			
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant	Cpte 644			
Rémunération des associés non gérants	*			
<b>IMPOTS ET TAXES</b>				
CSG non déductible	Cpte 637			
<b>FRAIS FINANCIERS</b>				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	Cpte 6611			
Intérêts sur crédits à court terme	Cpte 661-6611			
<b>AUTRES</b>				
Amendes	*			
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un CGA (aux 2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)	*			
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme	*			
Autres :				
à préciser :	*			
<b>TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES</b>				
<b>Déductions Fiscales</b>				<b>Montant déduit</b>
<b>Plus-values</b>				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quidecies				

- Autres (à préciser) :	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée <b>au taux de 12,8%</b>	
<b>Autres déductions fiscales</b>	
- à préciser :	

❖ **OGBIC03 TVA COLLECTEE à transmettre \***

❖ **OGBIC04 ZONES LIBRES n'est pas demandé**

<b>OGBIC05 PREVENTION DES DIFFICULTES</b>	
<b>Entreprises décelées en difficulté</b>	<b>Réponses</b>
Entreprise en difficulté : <b>(1) oui - (2) non</b> <b>Si (1), compléter les informations ci-dessous.</b>	
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser : <i>(Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motifs etc.)</i> ..... .....	
Existe-t-il un projet de : <b>(1) cession d'entreprise - (2) transformation en société - (3) transmission</b> <b>(4) cessation d'activité - (5) Procédure collective</b>	
Ouverture d'une procédure collective : <b>(1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde</b> <b>(4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire</b>	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : <b>(1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location</b>	

**\* OGBIC03 : TVA COLLECTEE à transmettre**  
 Si votre chiffre d'affaires déclaré en matière de TVA est différent du chiffre d'affaires déclaré dans la liasse fiscale, alors expliquez-nous les écarts :  
 .....  
 .....  
 .....

**OGAEV** - LES SUVIERES N°29 - 923, AV. DES MIMOSAS - CS30329 - 83707 SAINT RAPHAEL CEDEX

**TEL : 04 94 19 85 85**

**email : [contact@ogaev.com](mailto:contact@ogaev.com)      SITE : [www.ogaev.com](http://www.ogaev.com)**

**Agrément du 5 octobre 1977 - N° 1.02.830    SIRET 314 901 323 00043**